compta.net

Plaquette annuelle

SASU
2AC INFORMATIQUE

17 RUE GEORGES RAVENEAU
97200 FORT-DE-FRANCE

Siret 83035498100011

Exercice clos le 31/12/2022

SAS CABINET BOHDANOWICZ ANTILLES
ROUTE DE LA ROCADE DES CITES UNIES
97115 SAINTE ROSE

Tél : 0590 28 88 95
sasantilles@compta.net
https://www.compta.eu

Sommaire

Comptes annuels

Documents de gestion

Détail des comptes

Liasse fiscale

compta.net

Comptes annuels

2AC INFORMATIQUE

Bilan - Actif

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/2022			
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, Brevets, licences et logiciels				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations incorporelles avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles	4 371	1 387	2 984	
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles avances				
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés	175		175	
Prêts				
Autres immobilisations financières	750		750	
TOTAL (I)	**5 296**	**1 387**	**3 909**	
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de productions				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	85		85	
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Disponibilités	144		144	
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	**229**		**229**	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	**5 524**	**1 387**	**4 137**	

2AC INFORMATIQUE

Bilan - Passif

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs nettes au 31/12/2022	
Capitaux propres		
Capital *(dont versé : 500)*	500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	50	
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 644	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-8 970	
Situation Nette	**223**	
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**223**	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	392	
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 085	
Dettes fiscales et sociales	2 437	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**3 914**	
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**4 137**	

2AC INFORMATIQUE

Compte de Résultat

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation :				
Ventes de Marchandises				
Production vendue				
Montant net du chiffre d'affaires				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprise / amort., dép., prov. et transfert de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
Charges d'exploitation :				
Achats de Marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats et charges externes (1)	2 385		2 385	
Impôts, taxes et versements assimilés	600		600	
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 234		1 234	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	53		53	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**4 272**		**4 272**	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-4 272**		**-4 272**	
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				

2AC INFORMATIQUE

Compte de Résultat

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		Variations	
			en valeur	en %
Produits financiers : De participation D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dép., prov. et transfert Différences positives de change Produits nets sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières : Dot. aux amort., dep. et aux prov. Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
3. RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	**-4 272**		**-4 272**	
Produits exceptionnels (VII) **Charges exceptionnelles (VIII)**	4 698		4 698	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-4 698**		**-4 698**	
Participation des salariés aux résultats (IX) **Impôts sur les bénéfices (X)**				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				
TOTAL DES CHARGES **(II + IV + VI + VIII + IX + X)**	**8 970**		**8 970**	
BENEFICE OU PERTE	**-8 970**		**-8 970**	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 4 052 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat de -7 970 Euros.

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Règles, principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d’un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions de 20 à 50 ans,
- Agencements et aménagements de 10 à 15 ans,
- Installations techniques de 5 à 10 ans,
- Matériels et outillages de 2.5 à 10 ans,
- Matériel de transport de 2 à 5 ans,
- Matériel de bureau de 2 à 5 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial n’est pas amorti mais fait l’objet d’un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu’il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Frais de Recherche et Développement

Sans objet.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

La valeur nette des stocks à la clôture de l'exercice est la suivante :

- Matières Premières : 0 €
- Autres Approvisionnements : 0 €
- Produits Finis : 0 €
- Marchandises : 0 €
- En-cours de Biens : 0 €
- En-cours de Services : 0 €

Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours

de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Informations Complémentaires

Écarts de conversion Actif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Écarts de conversion Passif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital Social	Nombre	Valeur Nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	50	10,00 €

Variation Capitaux Propres

Libellé	Solde à l'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations	Solde à la Clôture
Capital Social	0	500	0	500
Réserve légale	0	50	0	50
Autres réserves	0	0	0	0

Report à nouveau	0	8 644	0	8 644
Résultat de l'exercice	0	0	0	0

Engagements Financiers donnés et reçus

Néant

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles

Néant

Engagement de Crédit-Bail

Néant

Engagement Retraite

Néant

Autres informations

Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Pas de salariés

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : 2AC INFORMATIQUE – SIREN : 830354981 — **Néant** ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Terrains		420		422		424		426		
Constructions		430		432		434		436		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
Installations générales, aménagements divers		450		452	1 673	454		456	1 673	
Matériel de transport		460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles		470		472	4 371	474	1 673	476	2 698	
Immobilisations financières		480		482	1 025	484	100	486	925	
TOTAL		490		492	7 069	494	1 773	496	5 296	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
Terrains	510		512		514		516	
Constructions	520		522		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	530		532		534		536	
Installations générales, aménagements divers	540		542	335	544		546	335
Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles	560		562	1 053	564		566	1 053
TOTAL	570		572	1 387	574		576	1 387

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : 2AC INFORMATIQUE – SIREN : 830354981 — **Néant** ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales agencements aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
	TOTAL à reporter 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	**15 164**
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	**0**
Déficits reportables	984	**15 164**
Déficits de l'exercice	860	**4 219**
Total des déficits restant à reporter	870	**19 383**

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	

N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

DGFiP N° 2033-G-SD **2024**
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant [X]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2AC INFORMATIQUE – SIREN : 830354981 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	**1 085**

compta.net

Documents de gestion

2AC INFORMATIQUE

Soldes intermédiaires de gestion

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	%		%	Variations en valeur	Variations en %
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Ventes de Marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)						
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION						
MARGE BRUTE TOTALE						
- Autres achats						
- Charges externes	2 385				2 385	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	**-2 385**				**-2 385**	
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	600				600	
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
Total	-600				-600	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-2 985**				**-2 985**	
Rep. sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transfert de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation						
- Dotations amortissements et dépréciations	1 234				1 234	
- Autres charges d'exploitation	53				53	
Total	-1 287				-1 287	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-4 272**				**-4 272**	
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Total						
RÉSULTAT COURANT	**-4 272**				**-4 272**	
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)	4 698				4 698	
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-4 698				-4 698	
RÉSULTAT EXERCICE	**-8 970**				**-8 970**	
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						

2AC INFORMATIQUE

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	%		%	Variations en valeur	Variations en %
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Ventes de Marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)						
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION						
MARGE BRUTE TOTALE						
- Autres achats						
- Charges externes						
61560000 Maintenance	150,00	6,29			150,00	
61620000 Assurance RC	327,00	13,71			327,00	
62260000 Honoraires	1 000,00	41,92			1 000,00	
62600000 Frais telecom et postaux	486,08	20,38			486,08	
62780000 Services bancaires	422,27	17,70			422,27	
TOTAL	2 385,35				2 385,35	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	**-2 385,35**				**-2 385,35**	
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
63511000 Cotisation foncière des entreprises (CFE)/CET	600,00	100,00			600,00	
TOTAL	600,00				600,00	
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
Total	-600,00				-600,00	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-2 985,35**				**-2 985,35**	
Rep. sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transfert de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation						
- Dotations amortissements et dépréciations						
68112000 Dot. amort. s/immobil. corporel.	1 233,91	100,00			1 233,91	
TOTAL	1 233,91				1 233,91	
- Autres charges d'exploitation						
65820000 Pénalités, amendes fiscales et pénales	53,00	100,00			53,00	
TOTAL	53,00				53,00	
Total	-1 286,91				-1 286,91	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-4 272,26**				**-4 272,26**	
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Total						
RÉSULTAT COURANT	**-4 272,26**				**-4 272,26**	
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
67180000 Autres charges except. de gestion	4 698,00	100,00			4 698,00	

2AC INFORMATIQUE

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	%		%	Variations	
					en valeur	en %
TOTAL	4 698,00				4 698,00	
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-4 698,00				-4 698,00	
RÉSULTAT EXERCICE	**-8 970,26**				**-8 970,26**	
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						

compta.net

Détail des comptes

2AC INFORMATIQUE

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/2022			
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, Brevets, licences et logiciels				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations incorporelles avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 Instal.gales, agenct, aménagt.div.	*1 672,78*		*1 672,78*	
21831000 Matériel informatique	*2 698,06*		*2 698,06*	
28181000 Amortis. instal. gales, agenct. div		*334,56*	*-334,56*	
28183100 Amort matériel informatique		*1 052,67*	*-1 052,67*	
TOTAL	4 370,84	1 387,23	2 983,61	
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles avances				
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
27110000 Actions	*175,00*		*175,00*	
TOTAL	175,00		175,00	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
27500000 Dépôts et cautionnements	*750,00*		*750,00*	
TOTAL	750,00		750,00	
TOTAL (I)	**5 295,84**	**1 387,23**	**3 908,61**	
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de productions				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
44586000 Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues	*85,00*		*85,00*	
TOTAL	85,00		85,00	
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Disponibilités				
51210000 Crédit Mutuel	*143,59*		*143,59*	
TOTAL	143,59		143,59	

2AC INFORMATIQUE

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/2022			
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	**228,59**		**228,59**	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	**5 524,43**	**1 387,23**	**4 137,20**	

2AC INFORMATIQUE

Bilan - Passif Détaillé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs nettes au 31/12/2022	
Capitaux propres		
Capital		
(dont versé : 500)		
10130000 Capital souscrit, appelé, versé	*500,00*	
TOTAL	500,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
10610000 Réserve légale (IS)	*50,00*	
TOTAL	50,00	
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
11000000 Report à nouveau (solde créditeur)	*8 643,55*	
TOTAL	8 643,55	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-8 970,26	
Situation Nette	**223,29**	
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**223,29**	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
45500000 Olivier Rebard	*391,91*	
TOTAL	391,91	
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40810000 Fournisseurs - Factures non parvenues	*1 085,00*	
TOTAL	1 085,00	
Dettes fiscales et sociales		
44551000 TVA à payer	*2 138,00*	
44700000 Autres impôts taxes et verst. assim	*299,00*	
TOTAL	2 437,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**3 913,91**	
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**4 137,20**	

compta.net

Liasse fiscale

DGFiP N° 2033-A-SD **2024**

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | **2AC INFORMATIQUE** – SIREN : **830354981** | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 |

Exercice N clos le | **31/12/2022** |

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016		
	Immobilisations corporelles	028	4 371	030	1 387	2 984
	Immobilisations financières (1)	040	925	042		925
	TOTAL I (5)	044	5 296	048	1 387	3 909
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
	Stocks marchandises	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070		
	Créances autres (3)	072	85	074		85
	Charges constatées d'avance	092		094		
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	144	086		144
	TOTAL II	096	229	098		229
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	5 524	112	1 387	4 137

PASSIF

					Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120	500
	Ecarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	50
	Réserves réglementées			130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131		132	
	Report à nouveau			134	8 644
	Résultat de l'exercice			136	-8 970
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
	TOTAL I			142	223
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**			154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés			166	1 085
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	2 138	172	2 437
	Comptes courants d'associés			173	392
	Autres dettes			175	
	Produits constatés d'avance			174	
	TOTAL III			176	3 914
	TOTAL GENERAL (I + II + III)			180	4 137

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	7 069
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Amendes et penalites	**53**
DEPENSES NON DEDUCT	**4 698**

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : 2AC INFORMATIQUE – SIREN : 830354981 — **Néant** ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Terrains		420		422		424		426		
Constructions		430		432		434		436		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
Installations générales, aménagements divers		450		452	1 673	454		456	1 673	
Matériel de transport		460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles		470		472	4 371	474	1 673	476	2 698	
Immobilisations financières		480		482	1 025	484	100	486	925	
TOTAL		490		492	7 069	494	1 773	496	5 296	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
Terrains	510		512		514		516	
Constructions	520		522		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	530		532		534		536	
Installations générales, aménagements divers	540		542	335	544		546	335
Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles	560		562	1 053	564		566	1 053
TOTAL	570		572	1 387	574		576	1 387

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : 2AC INFORMATIQUE – SIREN : 830354981 — **Néant** ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales agencements aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
	TOTAL à reporter 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	**15 164**
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	**0**
Déficits reportables	984	**15 164**
Déficits de l'exercice	860	**4 219**
Total des déficits restant à reporter	870	**19 383**

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	

N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 2AC INFORMATIQUE – SIREN : 830354981			**Néant** X
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

DGFiP N° 2033-F-SD **2024**
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2AC INFORMATIQUE – SIREN : 830354981 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	**901**	**0**	**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	**902**	**0**
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	**903**	**1**	**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	**904**	**50**

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **M** Nom complet **Olivier REBARD**
Nom marital % de détention **100** Nb de parts ou actions **50**
Naissance : Date **05/06/1978** N° Département **93** Commune **ROSNY-SOUS-BOIS** Pays **FRANCE**
Adresse :
17 rue Georges Raveneau
97200 FORT DE FRANCE
FRANCE

DGFiP N° 2033-G-SD **2024**
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant [X]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2AC INFORMATIQUE – SIREN : 830354981 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD (2024)

cerfa

N° 15252*10
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2022 **au** 31/12/2022 **ou Année :** 2022		
Dénomination de l'entreprise : 2AC INFORMATIQUE		**Néant** [X]
SIREN de l'entreprise : SIREN : 830354981	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre		☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse *(article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %3) + (ligne 2 × 9 %3) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
		dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise *(article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate *(article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	**1 085**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2024
cerfa
N° 11084*25
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
2AC INFORMATIQUE – SIREN : 830354981	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
17 RUE GEORGES RAVENEAU 97200 FORT-DE-FRANCE FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	4 219
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	0		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 *septies*	☐	Zone franche d'activité art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	Tiime Expert

COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐

Comptable : ☐ Salarié ?

SAS CABINET BOHDANOWICZ ANTILLES
LE BOURG, ROUTE DE LA ROCADE DES CITES UNIES
97115 SAINTE ROSE
FRANCE

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	☐

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	*a*	
	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		*c*	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		*d*	
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		*j*	
Montant des revenus répartis		***Total (a à h)***	

J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

K	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus délivrés		

PROCÈS-VERBAL D'APPROBATION DES COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2022
SASU 2AC INFORMATIQUE
SIREN : 830 354 981
Siège social : 17 rue Georges Raveneau – 97200 Fort-de-France

Décision de l'associé unique:
L'an deux mille vingt-six, le 11 septembre 2026, l'associé unique de la société 2AC INFORMATIQUE, Monsieur Olivier Rebard, s'est réuni au siège social en vue d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

1. Approbation des comptes annuels

L'associé unique déclare avoir reçu communication :

- de la plaquette annuelle 2022,
- du bilan,
- du compte de résultat,
- de l'annexe,
- ainsi que de l'attestation de présentation des comptes établie par le cabinet Bohdanowicz.

Après examen, l'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022, faisant ressortir :

- Total du bilan : 4 052 €
- Chiffre d'affaires : 0 €
- Résultat net comptable : – 7 970 €

2. Situation des capitaux propres

Il est constaté que les capitaux propres s'élèvent à 223,29 €, soit un montant inférieur à la moitié du capital social fixé à 500 €.

Conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, l'associé unique décide :

- de poursuivre l'activité de la société,
- et de ne pas procéder à la dissolution anticipée.

Les formalités légales correspondantes seront effectuées.

3. Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de – 7 970 € au report à nouveau.

4. Quitus au Président

L'associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion au cours de l'exercice 2022.

5. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour effectuer les formalités de dépôt des comptes annuels auprès du Guichet Unique – INPI.

Fait à Fort-de-France, le 11 septembre 2026

L'associé unique,

Olivier Rebard

